

E 4001 (C) 1/24

*Le Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz,
au Chef du Département de Justice et Police, Ed. von Steiger*

L

Berne, 22 juillet 1941

Vos lignes du 19 juillet¹ concernant les enquêtes et arrestations ordonnées par le Ministère public de la Confédération en juin écoulé, leur répercussion en Allemagne et l'activité de la Légation à Berlin me sont bien parvenues.

Comme je vous l'ai déclaré, notre ministre fut successivement mis au courant de l'essentiel de ce que nous apprenions. Le 12 juillet encore partait à son intention un nouveau rapport assez développé².

Depuis, nous n'avons pas de nouvelles nous-mêmes. Vos services ont déclaré aux miens que tout est en mains du juge d'instruction et qu'il fallait attendre les décisions et communications de ce dernier.

Il y a quelques jours, M. Frölicher est venu en Suisse et, à cette occasion encore, s'est entretenu et s'est enquis des circonstances de l'affaire. Il ne faut

1. E 2001 (D) 3/39. Cf. le rapport de H. Frölicher à M. Pilet-Golaz du 9 juillet 1941, E 2001 (D) 3/39. Cf. aussi son rapport politique du 25 juin 1941, E 2300 Berlin/42.

2. Rapport de la DAE du DPF, rédigé par P.A. Feldscher et signé par P. Bonna, du 12 juillet 1941, E 2001 (D) 3/39.

22 JUILLET 1941

245

pas se dissimuler qu'elle a provoqué des réactions sévères et profondes en Allemagne, qu'elle a pesé lourdement et qu'elle continue à peser sur les relations entre les deux pays. Sans doute est-il relativement aisé de fournir des explications pour tout ce qui concerne l'espionnage, la trahison ou les délits de cet ordre. Mais il y a des dizaines et des dizaines de personnes arrêtées au sujet desquelles on ne peut encore fournir aucune précision utile et réfuter la supposition qu'elles ont été mises en cause surtout parce qu'elles avaient des sympathies pour l'Allemagne et ne pratiquaient pas une certaine orthodoxie politique. Le dernier procès de Fribourg (Thévoz et consorts³) n'a pas été de nature à diminuer cette impression chez nos voisins qu'il y a des «tendances». C'est ça qui est fâcheux.

Il va sans dire que Berlin comme moi-même nous continuons à justifier notre action et à chercher la détente. Mais il n'est pas en notre pouvoir d'affirmer que nous y parviendrons rapidement et sans traces.

3. Sur Gaston Thévoz, Chef du «Mouvement national suisse» à Fribourg, cf. PVCF N° 702 du 9 mai 1941, E 1004.1 1/409.